

L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE LYON

est un établissement public placé sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Communication, rattaché à la Direction de l'Architecture et du Patrimoine (DAPA).

Elle fait partie des 22 écoles nationales d'architectures délivrant l'Habilitation de l'architecte diplômé d'État à l'exercice de la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre (HMONP).

L'école regroupe deux formations de recherche : le Laboratoire d'Analyse des Formes (LAF) et le laboratoire Applications et Recherches en Informatique pour l'Architecture (ARIA), rattaché à l'unité mixte de recherche MAP, sous la tutelle conjointe du CNRS et de la DAPA.

ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
DE LYON

L'ÉCOLE NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ÉTAT

est un Établissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP) sous tutelle du ministre de l'Écologie, de l'Énergie du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire.

Elle forme des ingénieurs de l'aménagement et du développement durable des territoires : bâtiments, travaux publics, transports, environnement, urbanisme, politique de la ville, gestion des risques... L'étudiant est encouragé à construire son projet individuel de formation à travers le choix de ses cours et de ses stages... une première étape pour acquérir autonomie et sens des responsabilités. Ses six laboratoires de recherche lui permettent de jouir d'une reconnaissance scientifique internationale.



DOUBLE COMPÉTENCE

Pour rapprocher les métiers d'ingénieur et d'architecte, quatre écoles lyonnaises associent leurs formations (ENSAL / ENTPE / INSA / ECL). Les élèves suivent un double cursus pendant leurs études initiales et peuvent obtenir ensuite leur deuxième diplôme au bout de deux années d'études supplémentaires.

Depuis 1989 ont été formés une centaine "d'ingénieurs et architectes" et une cinquantaine "d'architectes et ingénieurs".

MEMBRES DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

L'Université de Lyon est un Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) qui regroupe 20 établissements du site de Lyon et de St-Étienne.

UN RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Les deux écoles sont engagées sur le plan international en coopération avec d'autres universités et écoles à l'étranger.



JUNIOR CONSEIL TRAVAUX PROJETS ÉTUDES

Junior Conseil Travaux Projets Études est une association de type Junior Entreprise régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Constituée d'étudiants de l'ENSAL et de l'ENTPE, elle propose aux entreprises des prestations de service dans le prolongement direct des formations des étudiants.

JUNIOR CONSEIL TRAVAUX PROJETS ÉTUDES

2 rue Maurice Audin - 69518 Vaulx-en-Velin
tél. 04 72 04 71 89 - fax. 04 72 04 62 54

missions architecture : jtpe@lyon.archi.fr

missions ingénierie : jtpe@entpe.fr

NOS COMPÉTENCES

ÉTUDES TECHNIQUES

- Études d'assainissement
- Études de trafic
- Études acoustique
- Études énergétiques
- Études d'implantation
- Diagnostics qualité
- Métrés

ARCHITECTURE ET URBANISME

- Maquettes
- Design graphique
- Dessins permis de construire
- Modelisations 3D
- Assistance projets
- Concours

> **Savoir-faire et dynamisme
d'élèves ingénieurs
et architectes**

À VOTRE SERVICE

POUR LES ÉTUDIANTS

- Expérience dans la vie active
- Soutien juridique
- Salaire minimum garanti

POUR LES ENTREPRISES

- Étudiants recrutés assurés
- Facturation en prestation de services
- Partie administrative et fiscale
prise en charge par JCTPE
- Pour chaque mission, un interlocuteur privilégié
- Prestations de 120 € à 300 € HT la journée
en fonction de la mission

> **Grande souplesse
d'intervention face à la
demande et aux délais**